

Pour une loi postale aux services des usagers et des postières et postiers

L'élaboration d'une nouvelle loi postale va se faire à l'appui du rapport présenté ce 1er juillet par la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée Nationale.

Cette nouvelle étape déterminante pour l'avenir de La Poste ne devrait servir que les intérêts des usagers et offrir un nouveau cadre de travail aux postier.es pour qu'elles et ils retrouvent du sens à leur métier et de bonnes conditions de travail.

Or, les 39 recommandations que ce rapport contient épousent étrangement le Plan stratégique : «Succeed together - Ambition 2031», présenté cette semaine par la nouvelle PDG du Groupe. En guise de recommandations, on peut voir réunis dans ce rapport tous les « ingrédients » utiles à d'éventuelles futures transformations permettant à l'Etat-actionnaire de s'assurer une rentabilité accrue. En lieu et place de servir les intérêts des usagers en répondant aux besoins d'aujourd'hui, la nécessaire adaptation des missions de service public n'est envisagée par le législateur que pour servir son exigence de dividendes !

La CGT FAPT porte un projet de service public dénué de toutes velléités capitalistes qui par essence contreviennent au bien commun.

L'ensemble des ressources du Groupe notamment de sa bancassurance (La Banque Postale et CNP Assurances), doit être mobilisé pour servir l'intérêt de tous les usagers, avant tout des plus précaires. La mission d'accessibilité bancaire, assurée principalement par les bureaux de poste en territoires, doit être renforcée pour permettre l'accès à un compte bancaire et à des espèces.

Ces ressources serviraient à un aménagement du territoire renforcé sans sous-traitance aux collectivités, dont les finances sont déjà exsangues, ni à des personnes morales privées. **La CGT FAPT porte également le besoin d'un réseau de distribution effectuée 6 jours sur 7 pour l'ensemble des produits et services, à même de répondre aux besoins des usagers.**

Nous nous opposons par ailleurs à toute atteinte à la mission de distribution de la presse papier qui «contribue de manière essentielle à l'information des citoyens et à la diffusion des courants de pensée et d'opinion». Les grands groupes de presse et les milliardaires qui les possèdent doivent être mis à contribution sans attendre.

Il est possible de retrouver une confiance érodée par les orientations prises ces dernières années. La stabilité de tous les postier.es et le lien renforcé avec la population permettrait de redonner du sens à leur travail et améliorerait le lien social, essence même des métiers de La Poste.

L'ensemble des propositions CGT pour La Poste sont développées dans notre journal «Le lien social».

A l'aube d'une séquence électorale d'importance, la CGT demande que s'ouvre sans attendre un grand débat réunissant usagers, leurs associations, postières et postiers, leurs représentants, les élu.es, sur l'avenir du service public postal et du Groupe La Poste.

